

N° 02

5 Septembre 2025

Section U11

Présents : Chloé Pogu – Erwann Sorre
Sébastien Cornuault, CT DAP
Isabelle Perrette, assistante de la commission

Par courriel : Jean-Luc Briand, Président de la Section
Excusés : Mickaël Baud, Responsable de la Section
Lionel Rossetti, Responsable Pôle Foot Animation

Absents : Alberto Macomba - Lilian Meluc

1. Préparation de la phase 1 des Rassemblements U11M et U11F

La Section U11 enregistre le nombre d'équipes engagées pour la Phase 1.

- Modalités d'engagement**

Pour les U10/U11 M. et F. (pratique en mixité), les niveaux s'échelonnent de 1 à 8
Pour les U10/U11 F. A8 et A5 (pratique exclusivement féminine), 2 niveaux sont proposés.

Pratique U10-U11 M et F (pratique en mixité)								
Sur une échelle de 1 à 8*, quel est selon vous le niveau de l'équipe ? *Plus le chiffre est élevé, plus votre équipe est forte.								
Échelle de niveau	Découverte		Novice		Débrouillé		Très débrouillé	
	1	2	3	4	5	6	7	8

Pratique U10-U11 F (pratique exclusivement féminine)			
Suivant la pratique, quel est selon vous le niveau de l'équipe ?			
Pratique en foot à 8		Pratique en foot à 5	
Débutant	Débrouillé	Débutant	Débrouillé
1	2	1	2

Précisions épreuve U10 :

Les clubs qui engagent des équipes en U10 doivent être conscients que les déplacements peuvent être éloignés en fonction du nombre d'équipes engagées dans ces épreuves ainsi que de l'éventualité d'écart de niveau et la disparité de niveau au regard des niveaux proposés par les clubs s'engageant dans ces épreuves (réservées) aux U10. La commission rappelle que les équipes U10 doivent être composées de U10 avec la possibilité de sur classement de 3 U9. Pas de U11 possible dans ces équipes pour ces épreuves.

- Équipes inscrites à la date de clôture réparties comme suit :**

U10	U11	U11F A8	U11F A5
59	373	27	12

- Composition des groupes :**

La section U11 rappelle que les modalités de constitution des centres et groupes pour la phase 1 sont les suivants :

- La phase 1 étant une phase sectorielle, les paramètres et critères traités prioritairement pour la constitution des centres et des groupes sont :

- 1/ Le secteur
- 2 / le niveau de l'équipe proposé par le club
- 3/ La nature de la composition de l'équipe (U11, U10, ...).

La commission souhaiterait comme lors des saisons précédentes, que le critère nature de la composition des équipes soit davantage pris en compte (ou plus discriminant dans la gestion des engagements permettant une connaissance plus précise des équipes) afin de proposer dans la mesure du possible des rencontres les plus adaptées et équilibrées possibles.

Les 59 équipes U10M ont été réparties dans 11 groupes de 4 équipes et 3 groupes de 5 équipes.

Les 373 équipes U11M ont été réparties dans 92 groupes de 4 équipes et 1 groupe de 5 équipes.

Les 27 équipes U11F Foot à 8 ont été réparties dans 3 groupes de 4 équipes et 3 groupes de 5 équipes

Les 12 équipes U11F Foot à 5 ont été réparties dans 1 groupes de 7 équipes et 1 groupe de 5 équipes.

- **Calendrier des engagements et des réunions de la commission :**

Phase	Ouverture	Clôture	Réunion Commission
Phase 1	08.07.25	01.09.25	05.09.25
Phase 2	29.09.25	13.10.25	17.10.25
Phase 3	24.11.25	08.12.25	12.12.25
Phase 4	02.03.26	16.03.26	20.03.26

- **Phase 2**

Pour chaque phase, les clubs ont la possibilité de reconsidérer le niveau de leurs équipes au regard du projet du club. La Commission invite chaque club à prendre le temps d'apprécier le niveau de leurs équipes respectives et d'effectuer celle-ci par une personne ayant une connaissance effective des équipes.

La phase 2 sera également une phase sectorielle. Les clubs pourront s'engager sur des épreuves U11 avec des propositions de niveaux d'équipes allant de 1 à 8, et sur des épreuves U10 avec également des propositions de niveaux d'équipes allant de 1 à 8.

Le Président,
Jean-Luc Briand



L'assistante,
Isabelle Perrette

